



2022-CA701-03.02.03-R7826

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 5 décembre 2022 à 14 h.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

CONSIDÉRANT le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et de la commission des études;

CONSIDÉRANT que l'article 11.1 de ce Code prévoit que le comité d'éthique et de déontologie des membres de la commission des études est formé de deux (2) membres de la commission des études, désignés par elle, ainsi que de deux (2) membres du comité de gouvernance et d'éthique et d'une personne externe désignés par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que l'article 11.1 de ce Code prévoit que le mandat de chacun des membres est d'un (1) an renouvelable, sauf pour la personne externe dont le mandat est de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que les postes des deux membres du comité de gouvernance et d'éthique et de la personne externe sont vacants;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, lors de la réunion du 3 octobre 2022, de nommer Lyne Pépin à titre de personne externe du comité d'éthique et de déontologie des membres de la commission des études;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer, à titre de membre comité de gouvernance et d'éthique, au comité d'éthique et de déontologie des membres de la commission des études, pour un mandat d'un an, renouvelable, débutant le 5 décembre 2022 et se terminant le 4 décembre 2023, les personnes suivantes :

- Sylvie Calille;

- Hervé Guay;

2. de nommer à titre de personne externe du comité d'éthique et de déontologie des membres de la commission des études, pour un mandat de trois ans, débutant le 5 décembre 2022 et se terminant le 4 décembre 2025 :

- Lyne Pépin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général